

# ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE ET A LEUR CHEF LE GÉNÉRAL GOURAUD

JANVIER 1953

## 1953

Pour nous, année d'anniversaires, année du Souvenir, plus que d'autres encore.

Le 28 avril 1923, un décret a autorisé la création du Comité chargé de poursuivre la réalisation d'un Monument consacré à la Mémoire des Morts des Armées de Champagne. Le 4 novembre 1923, la première pierre était posée à Navarin, en présence de M. Myrron Herrick, Ambassadeur des Etats-Unis, qui s'intéressait particulièrement à cette œuvre en souvenir des Morts des Divisions Américaines ayant combattu en Champagne.

Il y a 30 ans

∴

Le 10 mars 1928, l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne fut légalement constituée par le dépôt des Statuts à la Préfecture et la publication au *Journal Officiel*.

Il y a 25 ans

∴

C'est l'occasion de faire un retour en arrière et d'envisager l'avenir.

La magnifique réalisation du sculpteur Maxime Reale del Sarte est toujours debout, dominant de ses trois personnages le champ de bataille de Champagne. Le monument a bravé la rigueur des intempéries et la malveillance des hommes.

Notre Association, plus vivante que jamais, remplit sa tâche de fidèle gardien du Souvenir.

Mais notre monument a besoin de graves et importantes réparations, il lui faut des secours d'argent que ceux qui sont les descendants des soldats de Champagne ne manqueront pas de lui apporter.

Mais notre Association a besoin du secours des jeunes pour durer et continuer sa tâche. Il y a d'admirables dévouements, beaucoup de familles envoient les fils, les filles, même les petits-enfants pour remplacer les vieux qui s'éteignent. Il en faut d'autres encore.

∴

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 1952. — A l'issue de la cérémonie des Invalides, qui réunit encore un grand concours de fidèles, les Associés du Souvenir se retrouvèrent en l'Hôtel des Invalides, dans une salle de réunion de l'Etat-Major, bien trop petite ; il y avait 90 membres de l'Association. L'ordre du jour portait : lecture du rapport moral et du compte-rendu financier, renouvellement statutaire du tiers du Conseil d'Administration, réélection du bureau, fixation de la cotisation et un certain nombre de questions diverses, dont la principale était la manifestation de l'étonnement des membres de l'Association que la Ville de Paris n'ait pas encore donné le nom du Général Gouraud à une voie importante de la capitale. A la suite de l'intervention de nombreux Associés, une résolution fut votée à ce sujet.

Les comptes furent approuvés, le tiers sortant des membres du Conseil fut réélu. La cotisation fut fixée à 100 francs au minimum. Tous les Associés du Souvenir présents se félicitèrent de l'activité de l'Association. Trois familles firent inscrire des enfants à la place des parents, maintenant trop âgés pour assister aux réunions. Exemple à suivre.

NOTRE PELERINAGE DU 20 JUILLET 1952 eut le succès des précédents. Un temps magnifique a favorisé la venue de la foule des piétons, des cyclistes et des automobilistes, rassemblés à Navarin. Les troupes du 503<sup>e</sup> Chars d'Assaut avec musique et drapeau entouraient le monument. La délégation de l'American Legion avec deux drapeaux était conduite par Monsieur le Commander Jolin. Et nous avons la chance d'avoir le Colonel Glossbrenner, ancien Président National de la « Rainbow Division », venu directement d'Amérique pour déposer, au nom des anciens de cette division, une couronne sur la tombe du Général Gouraud. Monsieur le Secrétaire Général remplaçait Monsieur le Préfet de la Marne, empêché ; Mgr Piérard, évêque de Châlons, présida la cérémonie religieuse ; Monsieur le Colonel Léon, commandant la subdivision, était entouré de nombreux officiers supérieurs. Nos pèlerins, très nombreux, entouraient le Général Prételat qui, à la fin de la cérémonie, prit la parole pour remercier les personnalités présentes et retracer ensuite les grandes lignes de la bataille décisive de 1918, et termina par un appel à l'Union de tous les Français. Après le dépôt de la couronne sur la tombe du Général Gouraud, devant les nombreux drapeaux des Anciens Combattants, les troupes défilèrent d'un pas brillamment enlevé par la musique.

Après la visite du monument par les pèlerins, une cérémonie eut lieu au Cimetière de Souain, et la journée se termina par la traditionnelle visite des Cimetières. Avant de repartir, une cérémonie eut lieu au Cimetière de Suippes, en présence de la Municipalité accompagnée de la musique, au milieu d'une grande foule très recueillie.

..

### Notre Programme de l'Année 1953

La CEREMONIE ANNUELLE EN L'EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES sera célébrée le Dimanche 10 mai, à 11 heures, dans les conditions habituelles, à la mémoire du Général Gouraud, des soldats français et américains tombés sur le front de Champagne et des membres défunts de l'Association du Souvenir.

Elle sera précédée de l'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, qui se réunira à 10 heures dans une salle de l'Hôtel des Invalides, Etat-Major du Gouvernement Militaire de Paris.

Le même jour, Dimanche 10 mai, la CÉRÉMONIE DE LA FLAMME aura lieu à 18 h. 30 et nous invitons tous les Associés du Souvenir à prendre leurs dispositions pour ne pas manquer d'assister à cette cérémonie.

LE PELERINAGE ANNUEL A NAVARIN aura lieu le Dimanche 19 juillet, avec le concours des Autorités et des troupes Américaines et Françaises.

A 10 h. 30, une cérémonie religieuse aura lieu devant le monument et sera suivie par le dépôt de la couronne de la « Rainbow Division » sur la tombe du Général Gouraud et ensuite aura lieu le défilé des troupes devant les délégations d'Associations d'Anciens Combattants et de leurs drapeaux.

La cérémonie traditionnelle au Cimetière de Souain se déroulera ensuite et tous les pèlerins se réuniront en un déjeuner fraternel à Suippes. Après ce déjeuner, une cérémonie aura lieu au Cimetière de Suippes.

Si certains Associés du Souvenir désirent visiter l'un des cimetières accessibles autres que celui de Souain et celui de Suippes, ils voudront bien en informer le trésorier de l'Association lors des cérémonies du 10 mai.

..

A cette occasion, nous rappelons que l'adresse du trésorier est la suivante :

M. Jules MULLER,  
47, Faubourg Saint-Antoine - PARIS (11<sup>e</sup>)  
Compte chèques postaux n° 985.34